

OBJET : 7, RUE HENRI BARBUSSE : CADASTRE BG 420 - PROJET DE CESSION DES LOTS 33055 - 33009 – 33125.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la lettre de la Ville d'Aubervilliers du 7 Septembre 2004,

Vu le courrier de M. MESLAH reçu le 14 Septembre 2004,

Vu l'estimation des services fiscaux en date du 1^{er} Septembre 2004,

Considérant l'intérêt de céder à un locataire le logement dans lequel il réside,

A l'Unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Décide de céder les lots 33055 – 33009 et 33125 correspondant à un logement une cave et un parking situés 7, rue Henri Barbusse à Aubervilliers à M. MESLAH.

ARTICLE 2 : La cession sera effectuée au prix de 63 000 €, valeur occupée.

ARTICLE 3 : Autorise le Maire à signer l'acte notarié.

La recette résultant de cette cession sera imputée au budget de l'exercice en cours au :

- 203-775-824.

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,